

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11560
21 novembre 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 21 NOVEMBRE 1974, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU LIBAN AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention les faits suivants :

La souveraineté du Liban est violée presque chaque jour par les forces israéliennes, que ce soit dans les airs, sur terre ou sur mer ou par ces trois voies réunies. Le Gouvernement israélien est déterminé à poursuivre contre le Liban sa campagne de terrorisme d'Etat en recourant à ce qu'il appelle des "mesures de protection" qui vont au-delà de sa politique de représailles maintes fois condamnée. Cette campagne et cette politique sont l'une et l'autre abominables et constituent des actes éhontés d'agression qui méritent d'être condamnés.

C'est ainsi que de nombreux civils libanais paisibles ont été tués ou blessés, leurs maison délibérément détruites par des bombardements aériens, des tirs d'artillerie ou des explosifs. De vastes étendues de champs de tabac et d'olivaies ont été ravagées; des centaines de bestiaux ont été estropiés ou tués. La population tout entière du sud du Liban vit sous la terreur constante d'être attaquée.

Ces actes d'agression israéliens sont trop nombreux à rappeler. Je voudrais seulement mentionner certains de ceux qui se sont produits depuis la dernière lettre que j'ai adressée au Conseil de sécurité le 10 juillet 1974 (S/11332).

Le 18 juillet, un groupe des forces israéliennes a attaqué un village frontière et a fait irruption dans deux maisons. Les Israéliens ont évacué tous les occupants jusqu'à une distance de 200 mètres et ont dynamité les maisons. Ils ont fait également sauter une troisième maison, qui était alors vide. Les deux propriétaires des maisons habitées, M. Ali Hassan Dahoud, agriculteur âgé de 35 ans, et M. Salah Jehal El-Kazem, berger âgé de 35 ans, ont été enlevés par les militaires israéliens.

De même, le 18 juillet, entre 21 h 10 et 21 h 30, les forces israéliennes ont pénétré en territoire libanais et ont fait sauter trois maisons dans le village de Boustane. Elles ont également enlevé dans le village deux civils libanais.

Le 6 août, les forces israéliennes, appuyées par de l'artillerie, ont pénétré en territoire libanais à proximité de El-Majidiye, causant la mort de cinq civils et enlevant six autres civils.

Le 14 août, les forces israéliennes ont pénétré en territoire libanais et ont planté des piquets de fer et des clôtures de barbelés dans la région d'Aïtaroun. Cinq navires de guerre israéliens ont tiré sur la côte libanaise à Rashidiye et leur tir a fait de nombreuses victimes et causé d'importants dégâts matériels.

Le 1er septembre, une patrouille israélienne a pénétré dans le village d'Aïta El-Chaab et enlevé un civil libanais dans sa maison.

Le 3 septembre, une patrouille israélienne a pénétré en territoire libanais et pris position sur la route principale près du village de Staïchiye. Elle a procédé à la fouille des véhicules qui passaient, pris le courrier qui se trouvait à bord d'une automobile civile et enlevé un civil libanais dans le village d'El Dhaïra. La patrouille s'est ensuite retirée sous la protection d'un tir d'artillerie.

Le 16 septembre, des avions de guerre israéliens ont bombardé avec des armes incendiaires six villages au sud du Liban. Le Maire d'Hasbaya, M. Fouad Abou Saleh, a été tué et deux autres civils ont été blessés. Plusieurs maisons ont été détruites et de nombreuses fermes incendiées.

Le 25 septembre, des avions à réaction israéliens ont attaqué le territoire libanais à la bombe et à la roquette.

Le 28 septembre, des projectiles d'artillerie tirés à partir du territoire israélien sont tombés à proximité du village d'Aïta El-Chaab, tuant deux civils libanais et blessant plusieurs autres personnes. De graves dommages ont été causés aux biens et aux cultures.

Le 4 octobre, les forces israéliennes ont érigé une clôture de barbelés à l'intérieur du territoire libanais.

Le 5 octobre, des projectiles tirés par l'artillerie israélienne sont tombés à proximité de Blida, tuant trois Libanais et en blessant 12 autres. D'importants dommages matériels ont été également causés aux biens.

Le 18 octobre, les forces israéliennes ont posé un champ de mines entouré de barbelés à l'intérieur du territoire libanais.

Le 31 octobre, cette agression se poursuivant jusqu'au 1er novembre, les forces israéliennes ont pénétré en territoire libanais à proximité de Blida et détruit avec des explosifs six maisons du village.

Du 1er au 11 novembre, les avions israéliens ont violé à 23 reprises l'espace aérien du Liban, et le territoire libanais a été bombardé à l'obus à 43 reprises à partir d'Israël. Au cours de cette même période, les forces israéliennes ont pénétré au Liban à quatre reprises.

Le 11 novembre, 12 avions à réaction Phantom israéliens ont fait subir à plusieurs villes du voisinage d'Hasbaya et d'Al-Hasbani un bombardement de 17 minutes. Trois civils libanais ont été tués et cinq autres ont été blessés. Deux des tués cueillaient des olives au moment de leur mort. Deux Palestiniens ont été tués également et un a été blessé.

Le 13 novembre à 23 h 55, l'artillerie israélienne a bombardé pendant 25 minutes la ville de Nabatiye à l'aide d'obus de 155 millimètres de diamètre. Quatre obus sont tombés au centre de la ville près de l'hôtel de ville, creusant des cratères de 1 m 20 de profondeur. Quatre personnes ont été tuées, parmi lesquelles une fillette de six ans; 20 personnes ont été blessées, dont l'âge allait de 3 à 65 ans. Plusieurs maisons ont été détruites, une mosquée neuve a été gravement endommagée, et 10 automobiles ont été déchiquetées.

Le 13 novembre également, les forces israéliennes ont pénétré dans le village de Blida et ont détruit l'unique boulangerie ainsi que la maison de Mme Zaynab Ali Assem, veuve et mère de sept enfants. Mme Assem et ses filles ont été expulsées de leur maison et détenues dans une olivaie pendant que leur maison était détruite à l'explosif. Les soldats israéliens ont alors dit à Mme Assem : "Rentrez, ma belle, rentrez chez vous" (New York Post, 13 novembre 1974). De retour, Mme Assem et ses filles ont trouvé leur maison complètement en ruines, leur récolte de tabac gisant sous des tonnes de béton disloqué. Une autre maison du village a été détruite également, et les soldats israéliens ont prétendu que les trois bâtiments avaient tous été utilisés comme abris par les "guerilleros palestiniens".

Le 14 novembre, à 2 h 30 du matin, une patrouille a débarqué de canonnières israéliennes près de la ville de Sarbine et a fait sauter trois maisons. Une personne a été blessée.

Le Gouvernement libanais proteste énergiquement contre les attaques immotivées et insensées d'Israël. Le représentant d'Israël a eu l'impudence d'envoyer des lettres au Conseil de sécurité pour justifier certains de ces actes meurtriers. Mais ces crimes délibérés, commis par les forces israéliennes sur instruction directe du gouvernement, sont en droit comme en morale dépourvus de justification. De fait, le Conseil de sécurité les a condamnés à plusieurs reprises par le passé.

Si le Gouvernement libanais n'a pas porté plus tôt les faits susvisés à l'attention du Conseil, cela ne veut dire ni que le Liban a accepté comme allant de soi la politique meurtrière d'Israël, ni qu'il est insoucieux des résultats ou des effets de cette politique sur la population du Liban méridional.

Son Excellence le président Suleiman Franjieh l'a déclaré au cours de son allocution à l'Assemblée générale le 14 novembre (A/PV.2284) : "Ces expéditions nous atteignent dans notre corps et dans notre âme et menacent notre sécurité." L'opinion publique libanaise, comme l'opinion publique internationale, s'indigne de ces attaques. Le Gouvernement libanais estime toutefois que le Conseil de sécurité, malgré ses nombreuses résolutions d'avertissement à Israël, s'est montré ou bien incapable de prendre des mesures effectives pour empêcher Israël de poursuivre ses attaques contre le Liban, ou bien impuissant.

/...

S/11560

Français

Page 4

Par son inaction, le Conseil, auquel a été confié le devoir sacré de sauvegarder la paix et la sécurité et de défendre les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, a encouragé le Gouvernement israélien à poursuivre sa politique répréhensible.

Une fois de plus, le Gouvernement libanais tient à appeler l'attention du Conseil, et à l'appeler vigoureusement, sur le fait que la campagne israélienne de terreur et de menaces dirigée contre le Liban ne peut qu'accroître la tension au Moyen-Orient et mettre en danger la paix et la sécurité dans cette région.

Je vous demande de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Liban auprès
de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Edouard GHORRA

